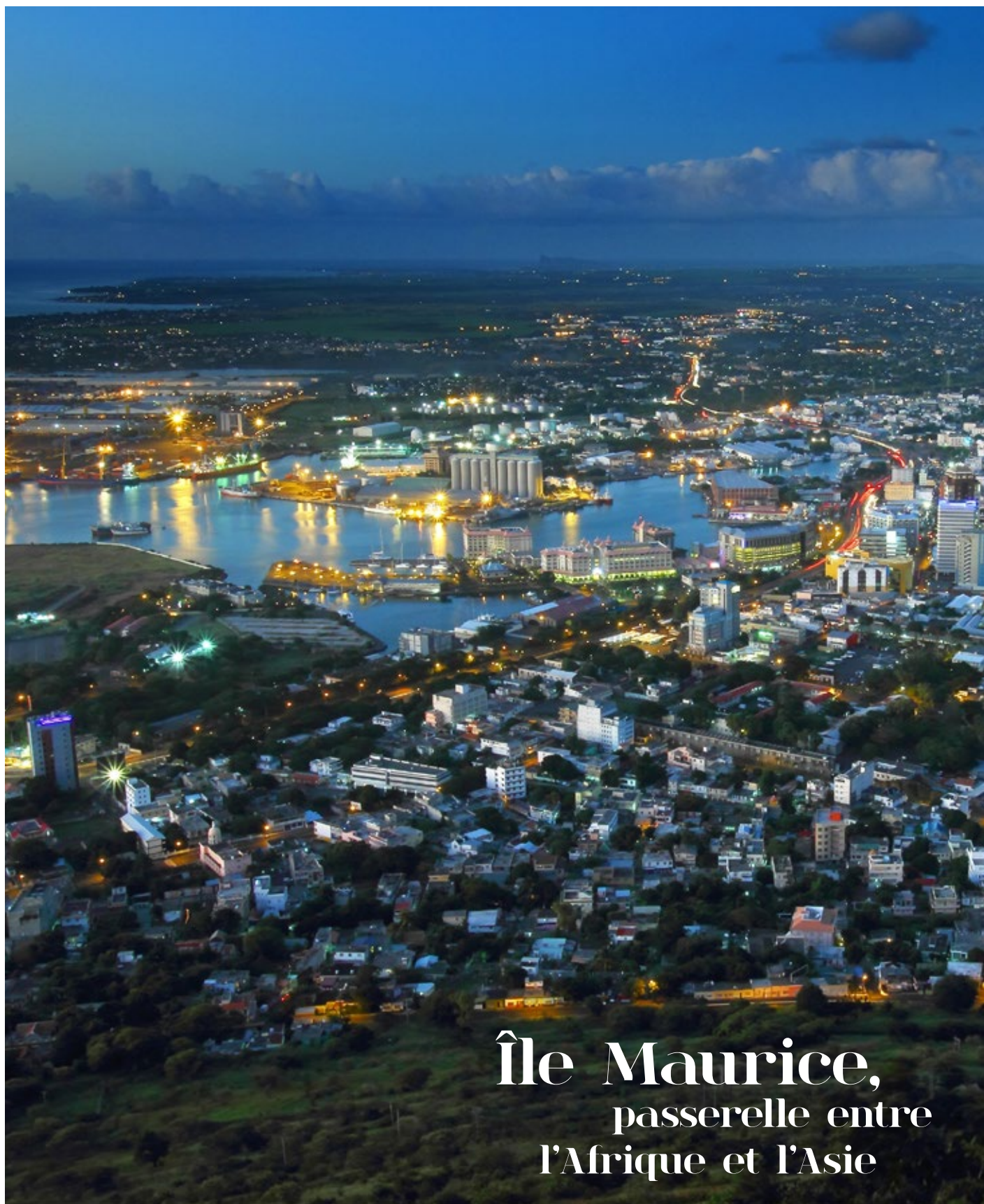


NATIONS EMERGENTES

n°28

*Mai
2016*

REVUE DE COMMERCE INTERNATIONAL www.nations-emergentes.org



Île Maurice,
passerelle entre
l'Afrique et l'Asie

DU 19 AU 22 MAI 2016

Pays invité : Ile MAURICE



IFIM



Pavillon France
labellisé

CRÉATIVE
FRANCE

forello
EXPO

Île Maurice, passerelle entre l'Afrique et l'Asie

Lors de son accession à l'indépendance le 12 mars 1968, ce micro État insulaire (1,26 million d'habitants) formé de deux îles principales (Maurice et Rodrigues) et d'îlots figurait parmi les pays alors dits "sous-développés". Dans une étude réalisée en 1962 pour le pouvoir colonial britannique, James Edward Meade, futur prix Nobel d'Économie, lui avait d'ailleurs prédit un avenir particulièrement sombre, une fois les Anglais partis.

Cette prédiction ne s'est heureusement pas accomplie. Bien au contraire, puisque Maurice est devenu un pays à revenu intermédiaire dont la réussite interpelle : comment cette île perdue au milieu de l'océan Indien et dépourvue de ressources minières a ainsi pu devenir un pays émergent ? Des auteurs rappellent que cette transformation ne relève pas d'un quelconque miracle comme on le prétend souvent à tort, mais de bons choix économiques qui ont su mettre en valeur les atouts naturels, historiques et humains du pays. « Ne pas mettre ses œufs dans le même panier » pourrait être sa devise : Maurice a en effet connu un développement très rapide grâce à la diversification de son économie.

Avoir su surmonter le handicap de l'insularité est à la base de sa réussite. Mais l'île a su aussi jouer de sa situation géographique qui, de manière un peu contradictoire, constitue peut-être son principal atout comme le suggère sa devise : « Étoile et clé de l'océan Indien ». L'île était autrefois située sur la route des Indes tant convoitées par les puissances coloniales, mais aussi celle du thé, de la soie et de la porcelaine que les Européens allaient chercher en Chine. Si l'ouverture du canal de Suez (1869) l'a mise à l'écart du négoce entre l'Europe et l'Asie, cela ne l'empêche pas d'entretenir toujours d'étroites relations avec ses anciennes puissances tutélaires que sont la France et la Grande-Bretagne. En outre, Maurice ambitionne de devenir une passerelle entre l'Afrique australe et orientale et l'Inde et la Chine qui, toutes deux, ont bien perçu son intérêt stratégique dans leur percée sur le continent africain étant affiliée à des organisations économiques régionales (COMESA et SADC).

La stabilité politique explique aussi la success story mauricienne : le pays n'a connu aucun coup d'état depuis son indépendance, cas rare en Afrique, et la

démocratie y fonctionne parfaitement, ce qui donne confiance aux investisseurs nationaux et étrangers. D'ailleurs, Etat et secteur privé se sont toujours efforcés de cohabiter sans heurts ni conflits majeurs. Mieux encore, ils coopèrent de longue date à travers un partenariat bénéfique au pays.

Enfin, ce résultat flatteur a été obtenu grâce au travail de la population, à ses efforts et à son désir de chasser la misère et de parvenir à un mieux-être, objectif atteint grâce à un souci de partager les fruits de la croissance, ce qui permet également d'assurer la stabilité sociale.

Ce numéro spécial vous propose de faire découvrir cette île émergente et "mondialisée" où il fait bon vivre et investir comme l'expliquent ici Gérard Lemoine et d'autres auteurs. ☺

Emmanuel GREGOIRE
Directeur de recherche IRD

Nous vous invitons à réagir à cet éditorial en nous écrivant à l'adresse mail suivante : contact@nations-emergentes.org

1. Grégoire E., Lemoine G. & Hookoomsing V., 2011, *Maurice : de l'île sucrière à l'île des savoirs*, éditions Le Printemps/AUF/IFM/IRD, Vacoas (Île Maurice), 341 p., Prix spécial FFA-Turgot 2011 de la Francophonie.

NATIONS ÉMERGENTES

N°28 | Avril 2016

Association de loi 1901 | W931002897
ISSN : 2429-7461
Tél. : (00 33) 616 634 519
Email : contact@nations-emergentes.org
web : www.nations-emergentes.org

• **Directrice de publication** •
Douraya ASGARALY
Tél. : (33) 6 16 63 45 19
Email : nat.emergentes@yahoo.fr

• **Correction et relecture** •
Hervé THÉRY - <http://confins.revues.org>

• **Ont participé à ce numéro** •
Emmanuel Grégoire,
Catherine Servan-Schreiber, Gérard Lemoine
Son Excellence Joël Rault

• **Avec** •
Stéphanie HAMELIN, maquette
Gwendal LE SCOUL, conception graphique

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
FICHE PAYS	4
L'ÎLE MAURICE... VUE PAR UN SPÉCIALISTE	8
FOCUS : CONQUÉRIR LE MARCHÉ DE L'ÎLE MAURICE	12
LES SECTEURS PORTEURS	15
EXPORTER À L'ÎLE MAURICE : MODE D'EMPLOI	20
LE CARNET DIPLO'	22
FOIRES ET SALONS	23



Île Maurice

LES DONNÉES POLITIQUES

- **Indépendance**
12 mars 1968.
- **Type de régime**
république.
- **Nature du régime**
démocratie parlementaire multipartite.
- **Chef de l'Etat**
Ameenah Gurib-Fakim.
- **Chef du gouvernement**
Anerood Jugnauth.

LES PRINCIPALES VILLES, par Gérard LEMOINE

CUREPIPE est située au centre de l'île dans la partie haute des plaines Wilhems sur le plateau à 650 m d'altitude. Curepipe jouit d'un climat tempéré en été et frais et humide en hiver. Dans les années 1860, les colons qui fuyaient la chaleur de Port-Louis et les épidémies de malaria ont investi ce lieu qui est aujourd'hui la deuxième ville de l'île avec près de 100 000 habitants. C'est une ville résidentielle et commerciale un peu endormie. C'est le lieu d'implantation du premier lycée français de l'île (du primaire à la terminale) en 1952. Un second établissement à programme français a ouvert en 2001, à St Pierre (à l'est d'Ebène).

QUATRE-BORNES est situé au centre ouest à une quinzaine de km de Port Louis. C'est une ville résidentielle et commerçante avec beaucoup de boutiques de proximité et un marché au vêtement véritable institution qui attire les touristes. Sa population est estimée à 81 773 habitants en 2010.

BEAU-BASSIN/ROSE-HILL Ces deux villes situées dans la partie basse des Plaines Wilhems à une dizaine de km de la capitale sont liées administrativement depuis la fin du XIX^e siècle. Beau-Bassin est essentiellement une ville résidentielle. Rose Hill se caractérise par ses activités commerciales et culturelles. On y trouve notamment le théâtre Plaza et l'Institut Français de Maurice. Ces deux villes ont ensemble un peu moins de 100 000 habitants.

EBÈNE est à 15 km de Port-Louis. Cette ville nouvelle abrite un hub informatique (cyber city) qui concrétise un projet du gouvernement mauricien pour diversifier son économie au début des années 2000. C'est un centre d'affaires moderne. Il assure la liaison économique directe entre les marchés africains et asiatiques. Beaucoup de multinationales de sous-traitance informatique et services financiers ont implanté leurs bureaux dans ses tours à l'architecture futuriste.

PORT-LOUIS est la capitale politique, économique et culturelle de Maurice avec près de 150 000 habitants en 2014. Elle est un port ouvert sur l'océan Indien qui assure la liaison entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe. La capitale centralise la plupart des activités administratives de l'Etat et les centres de décisions économiques de nombreuses entreprises. Elle dispose d'une importante "zone franche" située dans la plaine Lauzun. Port-Louis est une ville trépidante jusqu'à 17 h en semaine. Au-delà de cette heure, elle se vide d'une grande partie de sa population qui y travaille mais n'y vit pas. Le quartier chinois et le centre commercial du Caudan restent à toute heure des zones animées. En hiver, l'hippodrome du champ de Mars attire le samedi une foule nombreuse et ses tribunes privées accueillent propriétaires, hommes d'affaires, politiques et femmes aux toilettes élégantes.

La renommée de "l'île-écriture"

Auteur: Catherine Servan-Schreiber, chercheur au Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (EHESS/CNRS) <https://mymoris.mu/blog-ile-maurice-culture/>

Déjà célèbre pour ses prestigieux visiteurs littéraires dans le passé (Bernardin de Saint-Pierre, Baudelaire, Joseph Conrad...), l'île Maurice se fait maintenant connaître pour le succès de ses écrivains en langue française, sa vie culturelle, centrée sur la musique et la poésie créoles, et ses galeries d'art où les factures classiques côtoient la jeune peinture mauricienne. Entrez à la Librairie du Cygne de Mimi Chen à Rose-Hill, à celles du Caudan Waterfront et de L'Atelier à Port-Louis, ou à la librairie Le Printemps à Vacoas et vous repartirez avec une moisson de titres.

A commencer par les romans de Jean-Marie Le Clézio et de Marie-Thérèse Humbert, pour finir par *Le Bal du Dodo*, de Geneviève Dorman. Entretemps, vous aurez fait la connaissance des villageois avec le *Namaste* de Marcel Cabon, des joueurs de cartes de Trou d'Eau Douce et de Bénarès, avec Barlen Pyamootoo, et des héroïnes rebelles d'Ananda Devi. La maison qui marchait vers le large de Carl de Souza, ou *Made in Mauritius* d'Amal Sewtohol, vous donneront les clés d'une société multiculturelle où l'hindouisme, le christianisme et l'islam se côtoient, sans oublier le culte des ancêtres chinois. *Les Rochers de Poudre d'Or* de Natacha Appanah, ou *Sueurs de sang* d'Abhimanyu Unnuth, vous feront revivre le parcours des Engagés indiens du 19^e siècle, venus travailler la canne à sucre à Maurice. Les textes des grands poètes que sont Edouard Maunick, Vinod Rughoonundun, Sedley Assonne ou Robert-Edward Hart rythmeront votre séjour. Parmi les dernières parutions, *Le chant de l'aube qui s'éveille*, de Brigitte Masson, offre une introduction romanesque à l'histoire mauricienne dans la phase du combat d'indépendance. Au théâtre, Shenaz Patel et la comédienne Miselaine Duval vous feront découvrir les courants féministes, en maniant la satire humoristique façon créole.

Bien que l'île ne possède pas encore son musée national d'Art plastique, et peine à trouver un lieu digne de ce nom qui abrite les toiles d'Hervé Masson, Firoz Ghanty, Ismet Ganti, ou de Serge Constantin, c'est tout le patrimoine historique qui s'offrira au musée de Mahébourg. On retrouvera les traces de la légende de Paul et Virginie au Blue Penny Museum de Port-Louis. Le musée de l'aventure du sucre permet de s'immerger dans l'univers de la culture de la canne. La fondation Malcolm de Chazal à Port-Louis vous séduira par les toiles et ouvrages insolites de l'artiste à la fois visionnaire

et naïf, auteur-culte de l'île, et enfin la Maison de corail de Robert-Edward Hart à Souillac, vous fera ressentir toute la beauté sauvage de la côte sud. Un tour dans les galeries, à commencer par la galerie Hélène de Senneville à Grand-Baie, la galerie Max Boullé à Rose-Hill, ou la maison Ghanty à Beau-Bassin, et la palette de peintres contemporains – Fabien Cango, Vaco Baissac, Alix le Juge, Frères Ghanty... – s'offrira. La culture mauricienne s'incarne dans ses revues littéraires, comme Indradhanush (trilingue), Revi Kiltir Kreol, la revue *Point Barre*, ou encore *Italiques*, avec son numéro phare « L'île Maurice des écrivains et des poètes » ; elle a ses auteurs de BD comme Eric Koo Sin Lin et Laval Ng, et ses auteurs pour la jeunesse, comme Henry Coombes (*Les aventures de Tikoulou*).

Parmi les ouvrages qui retracent si bien cette douceur, cette poésie et cette omniprésence de la culture indo-créole mauricienne, figurent *Le Livre des maisons créoles* de J.-Y. Pagès, et de

La culture mauricienne s'incarne dans ses revues littéraires ; elle a ses auteurs de BD comme Eric Koo Sin Lin et Laval Ng, et ses auteurs pour la jeunesse, comme Henry Coombes (*Les aventures de Tikoulou*).

nombreux albums photos : *Mauriciens* d'Yves Pit-chen, *Maurice, Mémoires de couleur*, de Claude Pavard, *Mauritius Light and Space*, de Ch. Bossu-Picat et Régis Fanchette, *Scènes de Maurice* par J.-Cl. Nourault, ou *La Boutique Chinoise (Labou-tik sinoi)* de Béatrice Julien. Mais il y a également deux blogs à ne pas manquer :

Mauriciens d'ici et d'ailleurs, Facebook : <https://www.facebook.com/mauriciensdailleurs/> <https://mymoris.mu/blog-ile-maurice-culture/>

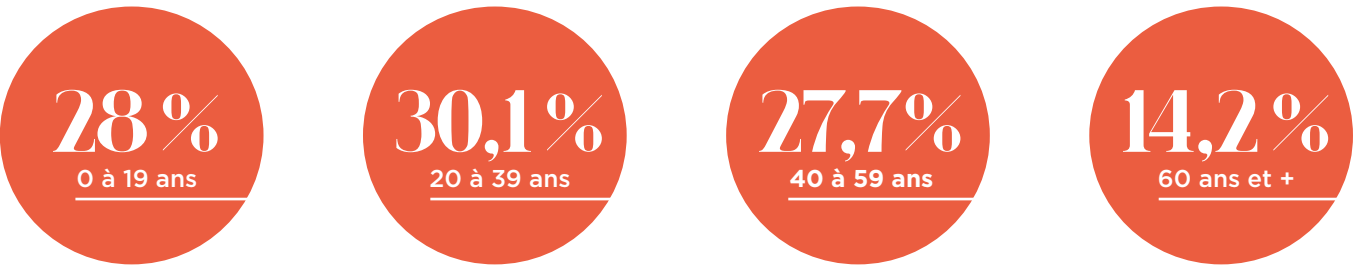
Enfin, deux des lieux les plus stimulants et les plus actifs de la vie culturelle mauricienne demeurent, de l'avis unanime, l'institut Français de Maurice, dit IFM, à Rose-Hill, et l'atelier d'écriture animé à Port-Louis par Barlen Pyamootoo. ●



Véronique Le Clézio :
Les Couleurs de Maurice.

Le pays, sa population, sa langue et les données sociologiques

Sources : Central Statistics Mauritius



Confessions religieuses	
Hindouistes	48,7%
Chrétiens	32,7%
Musulmans	17,3%
Bouddhistes et religions chinoises	0,4%
Autres religions	0,15%
Athées	0,75%

Principales communautés nationales	
Indo-mauriciens	68 %
Créoles	27 %
Sino-mauriciens	3 %
Franco-mauriciens	2 %



Infrastructures

Aéroport
Un seul aéroport international, Sir Seewoosagur Ramgoolam, situé à 50 km au sud de Port-Louis.

Réseau routier
La route (2149 km de voies

goudronnées) est le seul moyen de transport en l'absence de réseau ferré.

Transport maritime
Port-Louis est le principal port du pays. Il est doublé d'un port franc.

Le pays
La république de Maurice est un archipel composé de l'île Maurice qui s'étend sur 1865 km² soit 65 km du nord au sud et 47 km d'est en ouest, de l'île Rodrigues (104 km²) située à 650 km à l'est, et d'îlots, Agaléga (1070 km au nord) et l'archipel de Saint-Brandon (390 km au nord/nord-est). Le pays possède donc une zone économique exclusive maritime immense (2,3 millions de km²), mais peu mise en valeur.

L'île Maurice est située dans le sud-ouest de l'océan Indien, au cœur de l'archipel des Mascareignes, entre La Réunion au sud-ouest et Rodrigues. Maurice est à 900 km de Madagascar, à un peu moins de 1800 km des côtes africaines et à 4 000 km de celles de l'Inde. Son point le plus culminant est le Piton de la Petite Rivière Noire qui culmine à 828 mètres. Sa capitale est Port-Louis (140 000 habitants).

Langues parlées
Le créole est parlé par toutes les communautés soit par au moins 85 % des Mauriciens et le bhojpurî, dialecte régional dérivé du hindi et autrefois parlé par les immigrants originaires du nord de l'Inde, par plus de 5 %. L'anglais est la langue privilégiée par l'éducation nationale, l'administration et le monde des affaires tandis que le français, première langue vivante obligatoire et langue des premiers colons et de la presse, est omniprésent : Maurice est en effet le seul pays au monde où il progresse aux dépens de l'anglais.

Les chiffres clés de l'économie

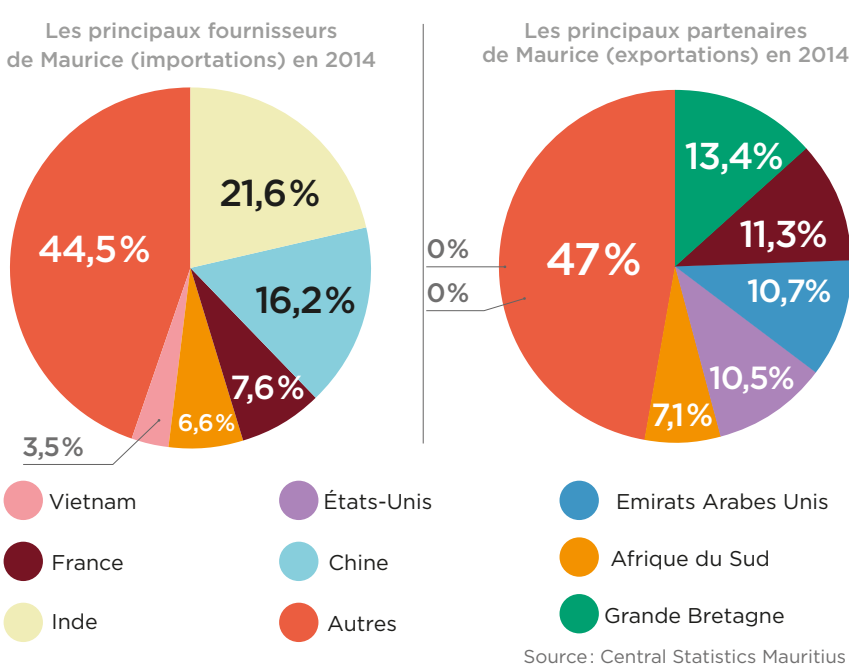
Monnaie: Roupie mauricienne (Rs. MUR) / MUR 1 = 0,025 €
1€ Rs MUR 39,92
1\$ Rs MUR 35,78
(au 06/02/2016)

PIB (en milliards de \$)	
2012	11,44
2013	11,93
2014	12,63

Croissance du PIB (en %)	
2012	3,2
2013	3,2
2014	3,2

PIB par habitant (en \$ PPA)	
2012	17 000
2013	17 750
2014	18 150

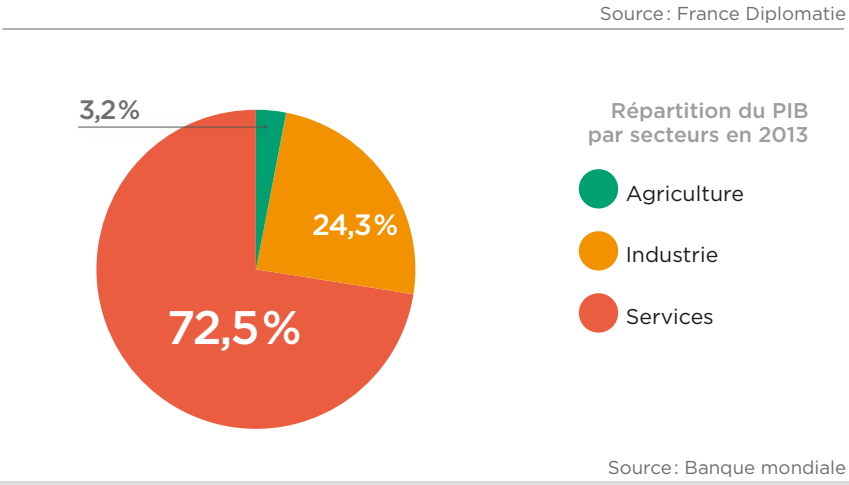
- contacts clés
- www.adrhttp://www.ile-maurice.fr/infos-pratiques/histoire-et-geographie/histoire-de-l-ile-maurice.html
Histoire de l'île Maurice
 - <http://donnees.banquemondiale.org/pays/maurice>
Statistiques banque mondiale
 - <http://www.govmu.org/French/Pages/default.aspx>
Site du gouvernement mauricien
 - <http://www.investmauritiushome.com/fr.aspx>
Office de l'investissement Maurice
 - <http://www.tourism-mauritius.mu/>
Office de tourisme Maurice
 - <http://www.ccifm.mu/>
Chambre de commerce & industrie Maurice
 - <http://aml.mru.aero/>
Aéroport de Maurice
 - <http://aml.mru.aero/>
Presse quotidienne
 - <http://www.africaintelligence.fr/LOI/>
Lettre de l'océan Indien
- Bibliographie
- Grégoire E., Lemoine G. & Hookoomsing V., 2011, *Maurice : de l'île sucrière à l'île des savoirs*, éditions Le Printemps/AUF/IFM/IRD, Vacoas (île Maurice), 341 p., Prix spécial FFA-Turgot 2011 de la Francophonie.



Les échanges entre la France et Maurice en 2013

Les échanges entre les deux pays ont représenté 605 millions d'euros, la France exportant pour un montant de 335 millions d'euros vers Maurice et important pour 271 millions soit un excédent de 64 millions d'euros.

La France exporta vers Maurice des produits alimentaires (céréales, viandes, etc.), des produits chimiques et autres produits, des biens manufacturés, diverses machines, du matériel de transport, des boissons alcoolisées et non alcoolisées, etc. La France importa de Maurice des textiles, des vêtements et divers biens manufacturés (70% environ des importations pour ces trois postes), des produits de la pêche (poissons, crustacés), du matériel optique, des perles précieuses et semi-précieuses, des perles de culture, du matériel optique et cinématographique, etc.



NATIONS ÉMERGENTES
REVUE DE COMMERCE INTERNATIONAL
www.nations-emergentes.org

Etre membre des Nations émergentes, une collaboration dans la revue !
Si vous avez une expérience de terrain dans un des pays émergents, nous vous proposons de la diffuser à nos lecteurs, membres et visiteurs de notre site.
Un espace qui vous est dédié rassemble toutes les informations utiles et fiables dont vous avez besoin pour réussir sur les marchés émergents.

Maurice, l'île émergente

Emmanuel Grégoire est docteur en géographie tropicale. Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), il a mené ses recherches au Niger puis à l'île Maurice où il a publié (2011) avec Vinesh Hookoomsing (Université de Maurice) et Gérard Lemoine (Université de Nantes) un ouvrage, *Maurice de l'île sucrière à l'île des savoirs*, auquel le Forum francophone des affaires (FFA) attribua le prix Turgot de la Francophonie.

Dans cet entretien, il analyse les facteurs de réussite du modèle mauricien, sa capacité de résilience face aux chocs économiques et son aptitude à mettre en place un environnement des affaires avantageux aux entreprises comme aux ménages.

Maurice, un exemple à suivre pour les pays africains ? Oui, selon Emmanuel Grégoire.

L'île Maurice est présentée comme un exemple de démocratie et de bonne gouvernance pour l'Afrique : qu'en est-il précisément ?

L'accession de Maurice à l'indépendance fut le résultat d'un long processus préparé par la Grande-Bretagne qui organisa une série d'élections pour permettre aux autochtones de prendre progressivement la relève. Celle-ci se fit donc sans violence, le 12 mars 1968, le quadricolore mauricien se substituant à l'Union Jack. Maurice devint alors une démocratie parlementaire. Toutefois, le respect du jeu démocratique ne s'est pas imposé d'emblée surtout si on se réfère au renvoi des élections générales de 1972 à 1976, assorti de la proclamation de l'état d'urgence suite à un mouvement de grève des dockers, et de la censure de la presse. Néanmoins, petit à petit, le pays légiféra pour tenir des élections tous les cinq ans et faire en sorte que le choix des électeurs soit respecté : l'alternance du pouvoir est la règle, majorité et opposition jouant leur rôle même si on assiste parfois à des renversements d'alliance surprenants. Bien qu'imparfaite, la démocratie fonctionne donc depuis 46 ans, assurant la stabilité politique (Maurice est un des rares pays africains à n'avoir pas connu de coup d'état militaire), ce qui est très rassurant pour les investisseurs. Enfin, Maurice est réputé pour sa bonne gouvernance : l'administration est efficace et la corruption n'entrave pas les affaires comme c'est souvent le cas en Afrique.

L'île Maurice fait figure de modèle de réussite économique sur le continent africain : quels en ont été les principaux facteurs ?

Outre la stabilité politique, on peut citer une transition démographique réussie, une population travailleuse, multilingue et soucieuse d'accroître son niveau de vie, l'accent mis sur l'éducation et la formation, véritables leviers du développement national, l'indépendance monétaire, de faibles dépenses militaires, la bonne entente entre l'État et un secteur privé très entreprenant, une politique publique dynamique sans cesse à la recherche de nouvelles "niches" pour diversifier l'économie, etc. Le rôle joué par l'État a été déterminant dans la success story mauricienne.

Comment s'est opérée cette diversification économique qui a été la clé de voûte du succès mauricien ?

Le modèle issu de la colonisation basé sur les seules exportations de sucre laissa vite la place à une économie plurielle. À l'initiative de l'État, cette diversification affranchit l'île de sa dépendance à l'égard du sucre et lui permit de réduire le chômage (20 % en 1980, 2,7 % en 1991, 8 % en 2012).

Au cours des années 1970, les nouveaux secteurs d'activités ont été l'industrie textile grâce à la création d'une zone franche industrielle qui bénéficie d'avantages fiscaux (elle contribua à résorber le chômage et dynamisa les exportations) et le tourisme (8,5 % du PIB, 1 038 968 de touristes et plus d'1 milliard d'euros de recettes en 2014).

Au cours des années 1980, l'île se tourna vers l'offshore financier (2 500 emplois, 5 % du PIB) grâce à la mise en place d'un cadre juridique et fiscal attractif et l'installation d'un port franc (5,5 % du PIB avec le port) qui bénéficie aussi d'exemptions fiscales si bien que l'île est devenue une plateforme d'échanges régionaux. En-



fin, au cours des années 2000, l'État encouragea les activités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) (près de 15 000 emplois et 7 % du PIB en 2014) avec l'idée de faire de Maurice une cyber-île et de créer des emplois dans le tertiaire (le pays compte de nombreux centres d'appels mauriciens et étrangers et des sociétés d'externalisation de services, de développement de logiciels, etc.). Maurice se lança aussi dans la pêche industrielle (thon) à travers le Seafood Hub dont l'ambition est de faire de Port-Louis un port de pêche et une plaque tournante régionale dans le négoce des produits de la mer : là encore, une législation favorable a été mise en place pour rendre la filière compétitive.

Après une industrialisation réussie, l'île a donc su développer son secteur tertiaire. Elle peut désormais pallier les défaillances d'une ou plusieurs activités comme ce fut récemment le cas du sucre et du textile après l'abolition du protocole sucre et de l'accord multifibres : sans diversification économique préalable, ces mesures auraient entraîné une grave crise économique et sociale : « ne pas mettre ses œufs dans le même panier » pourrait être la devise de l'État mauricien.

Tout investisseur souhaite connaître les relations entre État et secteur privé dont on dit qu'elles sont bonnes à Maurice : ne parle-t-on pas de "business friendly" ?

La bonne entente entre ces deux entités fut essentielle : la colonisation contribua à l'émergence d'un capital domestique national, au départ d'origine française et dont les racines remontent à l'économie de plantation, mais qui s'est ensuite diversifié : une pléiade d'entrepreneurs issus des autres communautés nationales émergea avec à leur tête les Sino-mauriciens. Le nouvel État s'en remit donc au secteur privé pour développer le pays dans une tradition libérale britannique de laissez-faire, ce qui explique que les entreprises aient été le moteur de l'économie : Maurice bénéficia donc d'un secteur privé fort, structuré et très entreprenant. Le pays sut ensuite attirer les investisseurs étrangers grâce à des mesures incitatives juridiques et fiscales et à un code du travail approprié.

Mais alors, l'État n'intervient pas du tout ?

À l'opposé de maints pays africains, Maurice n'a pas fait l'expérience de nationalisation même si des mesures ont été prises pour créer un secteur d'entreprises publiques fournissant à des prix avantageux des services tels que l'électricité, l'eau, le téléphone, les produits pétroliers, etc. Peu profitables, ces sociétés vivent partiellement de subventions gouvernementales, mais elles contribuent, aux côtés de mesures sociales

« Surmonter son insularité pourrait être sa deuxième devise. »



►►► prises en matière d'éducation, de santé, de logement et de sécurité sociale, au welfare mauricien.

Quelle est la place de Maurice dans le contexte régional ?

De par sa situation géographique et son peuplement, Maurice est ouvert sur le monde : surmonter son insularité pourrait être sa deuxième devise. Sa diplomatie économique fut donc active afin d'ouvrir de nouveaux marchés à ses entreprises (sucreries, textiles, hôtellerie, etc.) qui ne peuvent se développer à partir du seul marché intérieur trop exigu : l'île adhéra ainsi au COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa) et à la SADC (Southern African Development Community) : l'affiliation à ces deux institutions permet à Maurice de manifester son attachement à l'Afrique. Maurice est aussi membre de l'IOR-ARC (Indian Océan Rim Association for Regional Cooperation) et de la Commission de l'océan Indien (COI) qui regroupe les îles de l'océan Indien. Parallèlement, elle a maintenu ses relations avec l'Europe notamment la France et les renforcées avec les États-Unis et plus encore avec l'Asie.

Pouvez-vous nous donner un aperçu des relations entre la France et Maurice ?

Les Français ont été les premiers occupants de l'île. Les relations entre les deux pays sont par conséquent inscrites dans la durée et Maurice. Bien que l'anglais soit la langue officielle, Maurice est un pays francophone (un des rares où le français progresse aux dépens de l'anglais) qui bénéficie d'une excellente image en France, son premier pourvoyeur de touristes. L'ancienne métropole entretient d'étroits liens économiques, culturels et linguistiques qui se prolongent au sein de l'OIF (Organisation internationale de la francophonie) et de la COI.

Du point de vue des échanges commerciaux et des investissements, la France est un des principaux partenaires économiques de Maurice avec l'Inde, la Grande-Bretagne, la Chine et l'Afrique du Sud. Les exportations de Maurice vers la France, son second marché, représentèrent 9,2 millions de roupies en 2014 et ses importations 13,08 millions, ce qui place la France derrière l'Inde et la Chine. Ces chiffres s'expliquent pour partie par la présence de plus de 150 entreprises à participation française et réunionnaise. Elles se retrouvent dans le bâtiment et les travaux publics, le ciment (Lafarge), les produits pétroliers (Total), la distribution, l'hôtellerie, les TIC (Orange), la construction navale, l'agroalimentaire, les produits de la mer et les services financiers (Banque des Mas-

careignes). Aux côtés de ces grands groupes, on trouve une multitude de PME françaises qui ont investi en particulier dans le secteur des TIC afin de profiter du faible coût de la main d'œuvre, de son bon niveau de formation et son bilinguisme.

L'Agence française de développement (AFD), second bailleur de fonds bilatéral (2013), a appuyé le pays dans son programme de transition économique résultant du démantèlement de l'accord multifibre et de la refonte de la politique sucrière de l'Union européenne. L'AFD soutient aussi la mise en œuvre d'une politique de développement durable conciliant développement économique et protection de l'environnement. Enfin, la filiale Proparco de l'AFD finance des projets privés pour encourager les investissements «verts». Par ses multiples actions, la France manifeste la continuité de sa présence à Maurice dans un contexte où l'Inde et la Chine y occupent une place de plus en plus importante.

Justement, entre l'Inde et la Chine, le cœur de Maurice ne balance-t-il pas ?

Pays émergents qui disposent d'un potentiel économique considérable, l'Inde et la Chine entendent en effet renforcer leur présence dans l'océan Indien et voient en Maurice un tremplin idéal pour s'ouvrir de nouveaux marchés en Afrique australe et orientale en raison de son appartenance à diverses organisations régionales. L'île est par conséquent devenue un enjeu de leur rivalité. Si la Chine insiste sur le fait que ses projets sont commerciaux et financiers, l'Inde reste méfiante n'entendant pas laisser sa rivale prendre le contrôle des grandes voies maritimes qui traversent l'océan Indien.

Dans une conjoncture mondiale marquée par un certain recul de l'Europe, Maurice se tourne vers l'Asie qui, plus que le vieux continent et l'Afrique, présente un dynamisme qui peut avoir un effet d'entraînement sur son économie. C'est ainsi que l'île pourra élargir son espace commercial en se situant dans le droit fil de son histoire qui en a fait autrefois une étape entre l'Europe et l'Asie et à présent une passerelle entre l'Asie et l'Afrique. Les autorités mauriciennes doivent agir avec tact afin de ne pas froisser les uns et les autres notamment l'Inde qui dispose de puissants moyens de pression à travers le traité fiscal qui lie les deux pays et fait, selon l'OCDE, de Maurice un paradis fiscal bien qu'il s'en défende arguant que l'île se conforme à la législation internationale. Les traités que Maurice a signés avec l'Inde et la Chine semblent à la mesure des ambitions et des enjeux que l'une et l'autre entretiennent dans la région. En même temps, ils soulignent les ambitions du micro État perdu au beau milieu de l'océan Indien : le petit poucet

ne veut pas se faire manger par les ogres asiatiques et poursuit par conséquent sa politique qui a toujours consisté à ménager les uns et les autres : la Chine, la France, la Grande-Bretagne, l'Inde, l'Afrique du Sud et même les États-Unis, sont autant de partenaires privilégiés : les diversifier pourrait être sa troisième devise.

À propos des États-Unis, Maurice bénéficie-t-il de l'AGOA ?

Les liens avec les États-Unis sont anciens puisqu'en 1794, soit moins de vingt ans après leur indépendance, les États-Unis ouvrirent un consulat à Port-Louis pour permettre à leurs navires marchands d'y faire escale. Leurs échanges commerciaux furent longtemps modestes car les deux pays sont très éloignés (45 jours de bateau) d'où des coûts de transport et des délais de livraison élevés. Il fallut attendre que le président Bill Clinton instaure, en 2000, l'AGOA (African Growth Opportunity Act) pour qu'ils connaissent un certain essor : ce traité permet à plusieurs produits en provenance d'une quarantaine de pays d'Afrique subsaharienne de bénéficier d'un accès préférentiel au marché américain. Aussi, il offrit de nouveaux débouchés aux textiles et à l'habillement mauriciens ainsi qu'à d'autres articles (bijouterie, sucre, produits du Seafoof Hub, optique, etc.).

En 2014, les États-Unis sont le quatrième client de Maurice, ses exportations portant sur 8,5 millions de roupies si bien que l'île est le 4^e pays africain à profiter de l'AGOA après l'Afrique du Sud, le Kenya et le Lesotho. Bonne nouvelle pour l'île, le président Barack Obama signa en juin 2015 la reconduction du traité jusqu'en 2025. Par contre, les importations mauriciennes depuis les USA sont faibles (2,6 millions de roupies en 2014). Mentionnons enfin qu'une querelle d'ordre territorial persistante oppose les deux pays : la question de l'archipel des Chagos. Les USA louent à la Grande-Bretagne la plus grande île (Diégo Garcia) qu'ils utilisent comme base militaire alors que Maurice en réclame sa restitution à la Grande-Bretagne, l'archipel ayant été détaché de Maurice peu de temps avant l'indépendance car les Anglais voulaient le garder dans leur giron.

Conseillez-vous aux investisseurs français de s'installer à Maurice ?

Comme le montre l'article de Gérard Lemoine, investir à Maurice est relativement aisé et le pays se targue d'avoir mis en place des procédures administratives légères et rapides via le BOI (Board of Investments). Reste à savoir quel type d'activité entreprendre ? Il ne faut pas oublier que le marché local est très limité du fait d'une population peu nombreuse (1,3 million d'habitants) et au pouvoir d'achat encore peu élevé. Cependant, le pays offre de réelles opportunités en terme d'externalisation, ce dont profitent déjà de nombreuses PME françaises. Enfin, le cadre de vie est agréable, sécurisé, exempt de maladies tropicales et l'accueil des Mauriciens n'est plus à vanter. ☉



«Diversifier les partenaires pourrait être sa troisième devise.»

«L'île est par conséquent devenue un enjeu de leur rivalité.»

Le magazine du nouveau monde
www.chinafrica.info

chinafrica

Faire des affaires à Maurice



Gérard Lemoine, universitaire et consultant a vécu et travaillé pendant 12 ans à l'île Maurice. Il a accompagné les entreprises françaises sur ce marché et organisé des séminaires pour mieux faire connaître les atouts de l'île Maurice aux professionnels. Dans cet entretien, il présente des avantages compétitifs de l'île Maurice, son dynamisme économique et vous donne des conseils pratiques pour concrétiser rapidement votre projet.

Un environnement d'affaires favorable

L'île Maurice est une véritable démocratie où l'alternance politique se passe sans heurts avec des campagnes électorales certes animées mais sans incidents majeurs. Le climat social est serein. Le climat d'affaires est sain, avec peu de corruption "ordinaire". Quelques scandales de corruptions politico-financières peuvent cependant de manière sporadique enflammer la presse et l'opinion publique.

Selon le classement *Doing Business 2016* "mesure de la qualité et de l'efficacité du cadre réglementaire" publié par la Banque Mondiale, Maurice classée au 32^e rang est le premier pays d'Afrique pour la facilité à faire des affaires

(pour comparaison, le pays d'Afrique le mieux placé est ensuite le Rwanda au 62^e rang, la France de son côté est au 27^e rang). La République de Maurice se distingue, en outre, par un système fiscal particulièrement efficace, au 13^e rang, devançant par exemple les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

L'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la TVA ont un taux unique de 15%. Cependant les entreprises nouvelles faisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de roupies (soit environ 250 000€) sont exonérées de l'impôt sur les sociétés pendant 8 ans et exonérées de la TVA pour le chiffre d'affaires inférieur à 6 millions de roupies (soit environ 150 000 euros).

Les charges sociales sur les salaires sont faibles : un maximum de 14€ de charges salariales et de 29 € de charges patronales auxquelles s'ajoute 1.5% sur le salaire de base au titre de la formation (en contrepartie, l'entreprise peut obtenir le financement de ses actions de formation). Ces charges sociales faibles n'empêchent pas Maurice de proposer

un système de santé satisfaisant avec l'accès gratuit pour tout le monde aux soins hospitaliers. Toutefois les entreprises proposent généralement à leurs collaborateurs des mutuelles complémentaires permettant de recourir à la médecine privée et des cotisations à des fonds de pension pour compléter la retraite versée par l'Etat qui est faible.

Maurice dispose d'un droit du travail dont il convient de ne pas ignorer les règles.

Ces éléments font de Maurice une destination sûre et présentant de bons potentiels d'affaires pour les opérateurs français.

« Cette petite île est une base stratégique fiable pour aborder des relations commerciales avec le continent africain. »

Quelles opportunités d'affaires à Maurice ?

Aujourd'hui Maurice est un pays moyennement développé au même titre que les pays d'Europe de l'Est, la classe moyenne se développe rapidement. Indépendamment des 14 secteurs prioritaires d'investissement listés par le Board of Investment (BOI, voir supra), le marché local offre des opportunités dans les domaines des biens d'équipement des ménages, des loisirs..., mais aussi des services à domicile et l'aide à la personne liés à l'évolution des modes de vie et au développement de cette classe moyenne.

En 2014, la France est le premier investisseur en flux à Maurice et en nombre d'implantations en particulier dans le commerce et la distribution, les TIC, l'hôtellerie. La France est le 2^e client de Maurice derrière la Grande Bretagne.

Si l'Europe reste le principal marché d'exportation de Maurice avec près de 50% des expéditions, elle est suivie par l'Asie 22% (Emirats, Japon, Hong Kong...), l'Afrique 19.2% (Afrique du sud, Madagascar, Seychelles) et les USA. Les importations mauriciennes viennent majoritairement d'Asie (Inde, Chine, Malai-

sie...), l'Europe (et en premier lieu la France), représente 27 % des importations et l'Afrique 10%.

Le continent africain : de nouvelles opportunités d'échange

Si l'Afrique représente encore une faible part de ses échanges, Maurice compte sur l'accord tripartite, COMESA-SADC-EAC¹ signé en juin 2015 pour accroître ses échanges avec le continent, le développement économique de l'Afrique présentant des relais de croissance importants. Le développement des investissements en Afrique est aussi logiquement une priorité du gouvernement mauricien. Ces investissements sont plutôt orientés vers l'Afrique australe pour des raisons de proximité mais aussi vers l'Afrique occidentale. Les investisseurs mauriciens sont à la recherche de partenaires pour attaquer ces nouveaux marchés, des opportunités devraient exister pour des opérateurs français. (D'après une note du Trésor général français, janvier 2016).

Les USA : le renouvellement de l'AGOA, de nouvelles opportunités commerciales pour Maurice

En juin 2015, le renouvellement de l'AGOA² pour 10 ans, accord permettant aux pays de l'Afrique Sub-saharienne d'exporter leurs produits vers les Etats Unis en exemption de taxes, permet à Maurice de renouer avec ses exportations vers les USA, en particulier dans le domaine du textile.

En conclusion :

L'environnement politique, social et économique de Maurice est favorable au développement des affaires.

Maurice est au carrefour de l'Europe (malgré son éloignement géographique, mais la Réunion à une demi heure d'avion c'est déjà l'Europe), de l'Afrique et de l'Asie.

Maurice est dans la Francophonie et le Commonwealth, elle fait partie d'ensembles économiques régionaux, elle a des accords avec l'Union Européenne, l'Afrique, les USA, l'Inde (ainsi, Maurice est le premier investisseur direct étranger en Inde... du fait de l'accord fiscal entre les deux pays. Une partie non négligeable des investissements étrangers en Inde, dont des investissements français, transitent par Maurice).

L'ensemble de ces éléments ne peut que convaincre qu'investir à Maurice présente une réelle opportunité. Cette petite île perdue dans l'Océan Indien est une base stratégique fiable pour aborder des relations commerciales avec le continent africain. Mais c'est aussi une base tout aussi pertinente pour créer des relations commerciales avec les pays d'Asie et parallèlement pour servir de trait d'union entre l'Asie et l'Afrique



Vivre à Maurice présente aucune difficulté, les établissements scolaires français sont de qualité, du primaire au baccalauréat (lycée La Bourdonnais, lycée des Mascareignes...). L'enseignement supérieur français est aussi présent (IAE de Poitiers, IAE de Paris...).

Pour investir à Maurice, il est hautement souhaitable de commencer par entrer en relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie France Maurice (CCIFM) (<http://www.ccifm.mu>) et le Board of Investment (BOI) (Le site en français : <http://www.investmauritius.com/fr>).

Mauritius commercial bank

Gérard Lemoine : Sophie Adam, pour un entrepreneur français qui veut créer une entreprise à Maurice, faut-il un partenaire mauricien ?

Sophie Adam, directrice de la CCIFM : « Non, juridiquement le partenaire mauricien n'est pas indispensable pour la création d'une entreprise à Maurice, qu'elle soit domestique ou offshore. Les capitaux peuvent être à 100 % avec des capitaux étrangers. Parmi les avantages d'une création à Maurice, on peut citer la libre circulation de l'argent, avec la possibilité de récupérer la totalité de ses bénéfices, et la liberté de rapatriement des fonds investis. De plus, les dividendes ne sont pas taxés. Par contre, dans le cadre d'un développement sur le marché mauricien, il est conseillé de trouver un partenaire local, qui pourra faciliter la pénétration du marché. »

1. COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa
SADC : Southern African Development Community
EAC : East African Community
2. AGOA : Africa Growth & Opportunity Act



Maurice parie sur sa diversification économique

Secteur Transport maritime

Source: *All Africa* - 18 mars 2014

PORT-LOUIS, UN NOUVEAU HUB MARITIME POUR UN COÛT DE 150 MILLIONS DE ROUPIES

Finis les marquises dressées à l'accostage d'imposants paquebots à Port-Louis. L'actuel Christian Decotter Cruise Terminal aux Salines changera de look d'ici fin 2016. Il laissera la place à une nouvelle gare maritime, dont le coût est estimé à Rs 150 millions. Ce projet est en préparation à Mauritius Ports Authority (MPA), avant le lancement de l'appel d'offres pour trouver un consultant.

Cette gare maritime vise non seulement les passagers et l'équipage de bateaux de croisières mais également ceux de navires effectuant des traversées inter îles. Ce qui signifie que dans deux ans, les passagers venant de Rodrigues et ceux qui s'y rendent embarqueront et débarqueront eux aussi aux Salines.

MPA se penche également sur l'avenir d'Aurélie Perrine Passenger Terminal qui, selon les dernières indications, sera axé sur les activités liés aux seafood, secteur en pleine expansion à Port-Louis. Quant au changement du personnel navigant, qui se fait actuellement à Customs Steps au Port-Louis Waterfront, il se fera aussi à la nouvelle gare maritime. En revanche, en ce qui concerne les arrivées et départs par yacht, une décision est toujours en attente.

Ainsi, un bâtiment sur trois niveaux sera construit au Christian Decotter Cruise Terminal. La nouvelle structure sera pourvue, entre autres facilités, d'un coin commercial avec des boutiques duty free. Shekar Sunta, directeur général de la MPA, explique que ce développement est crucial pour pouvoir booster les croisières sur Port-Louis. Un secteur qui, dit-il, apporte "énormément" au pays sur le plan de revenus de taxes aéroportuaires, de duty-free, de ship chandling, de ravitaillement en carburant, entre autres activités



parallèles. « Les croisières ont rapporté près de Rs 600 millions par an au pays, dont Rs 6 millions au port. La promotion de ce produit touristique par l'office du Tourisme et le ministère concerné est crucial ». L'objectif étant, selon lui, d'attirer, tout comme Costa Croisières, d'autres armateurs. Ce qui permettrait à Maurice de tirer davantage profit de cette activité, ajoute le directeur général de la MPA.

Quant à la firme italienne Costa, elle reprendra ses activités au départ de Port-Louis pour des mini croisières de 14 nuitées dans l'océan Indien en janvier prochain. Elle placera des bateaux pouvant accueillir 1 600 passagers sur cet itinéraire. ☉

TECHNOPOLES

Setting the stage for future Technopreneurs



High-end Productive spaces

Wide array of tax incentives for foreign investors

Conducive business environment within a well-regulated legal framework



S T E M A

SCIENCE TECHNOLOGY ENGINEERING MATHS ARTS

www.e-cybercity.mu
bpml@bpmlmauritius.mu

T +230 467 6900 F +230 467 6907
7th Floor, Cyber Tower 1, Ebene Cybercity

Secteur Nouvelles Technologies de l'Information

Koomaren Chetty, Chief Executive Officer de BPML

LA CYBERCITÉ D'ÉBÈNE SE DÉVELOPPE POUR ACCUEILLIR VOS PROJETS À MAURICE

Considérez-vous l'île Maurice plutôt comme un marché d'exportation ou bien d'implantation? Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, le Technopole de Maurice et vos projets en cours?

Il faut tout d'abord souligner que l'île Maurice a toujours été un marché d'implantation.

Le secteur du textile au début des années 80 s'est d'ailleurs développé avec l'arrivée des investisseurs asiatiques, en particulier ceux de Hong Kong. En trois décennies, Maurice est passée d'une économie dominée par la culture de la canne à sucre à une économie de services diversifiée et sophistiquée.

De nos jours, Maurice s'engage sur une nouvelle phase de son développement par la création de nouveaux piliers économiques ainsi que les secteurs à fort potentiel de croissance. Le gouvernement a prévu huit méga-projets de villes intelligentes et cinq technopoles pour redynamiser la croissance économique répartis à travers l'île. L'objectif, énoncé dans le programme gouvernemental 2015-2019 et repris dans la 'Vision 2030', est de créer une économie où l'île Maurice sera une référence régionale dans plusieurs domaines, notamment l'entrepreneuriat, l'aviation et le tourisme, le transport et la logistique, la technologie et l'innovation.

En alliant travail, vie et loisir, L'île Maurice se veut d'être une terre d'accueil pour investisseurs, entrepreneurs et professionnels.

La Cybercité d'Ebène est la première technopole de Maurice lancée au début du millénaire avec pour vocation principale de faire de l'île une destination de choix pour les prestations TIC-BPO. Aujourd'hui les quelques 40 bâtiments de la Cybercité abritent environ 200 sociétés qui emploient plus de 20 000 salariés tant dans le secteur informatique que la haute finance, la comptabilité et les technologies nouvelles. Les entreprises comme Accenture, Huawei, TNT, Orange, Microsoft, Infosys, Hinduja, Standard Chartered Bank, Deloitte, PwC... y ont élu domicile.

Encouragé par ce succès et confiant dans son modèle commercial, le BPML est en train de mettre en place d'autres technopoles pour répondre aux besoins de développement économique de Maurice. Je pense à certains secteurs émergents très porteurs comme l'ingénierie de précision, la transformation alimentaire, et la biotechnologie de même que les créneaux spécialisés tels les textiles techniques, les dispositifs médicaux et la bijouterie haut de gamme. Ces technopoles sont des opportunités d'investissement à saisir, aussi bien par les opérateurs locaux qu'étrangers. ☺

►►► Retrouvez l'intégralité de l'entretien : Actualité des partenaires (page d'accueil).
http://nations-emergentes.org/wp-content/uploads/2016/04/cybercite_ebene.pdf



Secteur financier

Source: Lettre de l'Océan Indien - 23 octobre 2015

MAURICE, UNE PLATEFORME FINANCIÈRE POUR L'AFRIQUE

Financial Services Commission of Mauritius (FSC) a signé plusieurs protocoles d'accord avec des Bourses du continent africain et de Dubaï. Maurice compte ainsi relativiser le poids de l'Inde dans son économie.

La FSC et le ministre des Services financiers, Sudarshan Bhadain, sont très actifs pour faire du Stock Exchange of Mauritius (SEM) un hub financier tourné vers le continent africain. Après avoir signé le 1^{er} octobre, un protocole d'accord avec Ian Johnson, le président de la Dubai Financial Service Authority, le patron du FSC, Dharam Dev Manraj, est entré en discussion avec les directions du Johannesburg Stock Exchange et du Nairobi Securities Exchange. Il a d'ores et déjà obtenu qu'un des principaux animateurs du marché sud-africain, l'Absa Bank, filiale du Barclays Group, apporte des liquidités au SEM pendant ou en dehors de ses horaires de négoce. Outre les traités de non double imposition que le gouvernement mauricien a signé avec ces pays africains, le ministère des Services financiers travaille pour mettre en œuvre des réformes pour la création de produits dérivés qui puissent permettre aux monnaies africaines d'être couvertes contre la fluctuation du dollar.

Pour ne pas devenir qu'un site de transit des capitaux, Sudarshan Bhadain et Dharam Dev Manraj sont en négociation avec la 2^e plus grosse entreprise d'Afrique, Old Mutual South Africa, filiale de l'assureur londonien Old Mutual, pour que celle-ci installe une antenne sur l'île.

D'autres discussions sont en cours avec les assureurs Axa et Prudential. Par cette dynamique, Maurice espère passer d'une tax centric juridiction à un pôle d'investissements financiers qui permettrait de créer des emplois localement. Pour ce faire, elle place ses espoirs en Afrique plutôt qu'en Inde. Depuis juillet, les autorités indiennes critiquent le traité de non double imposition qu'elle a signé avec Maurice. Selon New Delhi, des sociétés de gestion basées sur l'île, comme l'International Financial Services, attirent des firmes offshore qui utilisent la plateforme mauricienne comme boîte aux lettres pour bénéficier de cette exemption fiscale pour leurs opérations en Inde.

Nul doute que ce dossier fera l'objet d'un vif débat entre le Premier ministre Anerood Jugnauth et son homologue indien, Narendra Modi, lors de leur rencontre à New Dehli fin octobre 2015 dans le cadre de l'India-Africa Forum Summit. ☉

Secteur Infrastructure

Source: Afrique inside - 18 janvier 2016

MAURICE: 1,4 MILLIARD DE DOLLARS POUR AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES DE PORT-LOUIS

La capitale de Maurice prévoit d'investir 1,4 milliard de \$ pour améliorer les infrastructures de la ville, a annoncé vendredi le ministre des Finances Vishnu Lutchmeenaraidoo. Le projet devra être terminé d'ici 2020 et coûtera plus de 1,4 milliard de \$ au secteur privé. Le président de State Land Development Company, Gaëtan Siew, a indiqué qu'il s'agit en fait d'une « série de projets menés par le secteur privé sous la tutelle du gouvernement en vue d'atteindre les objectifs fixés pour élever l'île Maurice et la placer sur la carte du monde ».

« Le projet est viable. Le risque aurait été de réaligner le projet d'un seul coup. Nous l' abordons sur une base modulaire », a indiqué Vishnu Lutchmeenaraidoo en précisant que « Ic projet sera financé

intégralement par le secteur privé ».

Le secteur du transport sera celui qui connaîtra le plus grand changement avec l'introduction d'un circuit intra-urbain électrique, a expliqué le ministre des Infrastructures publiques et du Transport, Nando Bodha, qui a affirmé que dans la ville, il faudra circuler à pied ou par bus électrique ; l'objectif étant de « rendre la ville aux piétons ». Les marchands ambulants qui sont actuellement un des plus gros problèmes de la cité pourront y être casés, a indiqué, pour sa part le ministre des Administrations régionales Anwar Husnoo. Le programme de ces transformations sera revu chaque six mois a assuré Gaëtan Siew. 12.000 emplois seront créés grâce à ce projet, a-t-il ajouté. ☉



Secteur aérien

Source: Afrique inside - 22 octobre 2015

MAURICE ET SINGAPOUR LANCERONT UN AIR CORRIDOR ENTRE L'AFRIQUE ET L'ASIE

Maurice vise à devenir une passerelle entre l'Afrique et l'Asie. Un grand pas vient d'être franchi pour atteindre cet objectif avec la signature entre Air Mauritius et l'aéroport international de Singapour . L'accord prévoit la création d'un "couloir aérien" entre les continents africain et asiatique.

Confrontée à des difficultés financières, Air Mauritius tente de se refaire une santé depuis plusieurs mois. Le gouvernement mauricien avait expressément demandé à la compagnie mauricienne de revoir sa stratégie. Le 25 septembre dernier, Air Mauritius a annoncé son intention de créer une nouvelle compagnie aérienne destinée à desservir toute l'Afrique et les pays de la zone océan indien. La nouvelle entité pourrait couvrir plusieurs zone en Afrique , l'Afrique du Sud, l'Afrique de l'Est, voire même l'Afrique centrale. Un mois après cette annonce, Air Mauritius voit encore plus loin et vient de signer dans le cadre Mauritius Economic Vision 2030 prônée par le Premier ministre, un accord avec l'aéroport international de Changi (Singapour) portant sur la création d'un « couloir aérien » entre l'Afrique et l'Asie. Les négociations ont été menées à Singapour par le président du conseil d'administration d'Air Mauritius, Arjoon Suddhoo, le bureau du Premier ministre et Georges Chung, membre du National Advisory Council d'une part et l'aéroport international de Changi (Singapour), ainsi que les compagnies aériennes Singapour Air-

lines, Jetstar Airlines et Tiger Airways d'autre part.

L'objectif visé est de transformer Maurice en hub régional de référence. A cet effet un comité auquel participeront notamment le Bureau du Premier ministre, Air Mauritius, Airports of Mauritius, le Board of Investment doit être mis en place. Avec ce projet dont les opérations pourraient débuter au printemps 2016, Air Mauritius espère s'ouvrir de nouvelles perspectives dans un contexte très concurrentiel. L'aéroport de Changi est un des hubs majeurs de l'Asie. Il accueille 120 compagnies aériennes et est connecté à 317 destinations dans le monde. Singapour Airlines est l'une des meilleures compagnies aériennes mondiales et opère sur un réseau de 64 destinations.

L'accord prévoit un soutien financier singapourien de 2 millions de dollars, un partage de code et des mesures incitatives dont des baisses sur les frais aéroportuaires et une participation active dans les campagnes de promotion de la compagnie mauricienne et de la destination Maurice notamment dans des foires, road shows, publications et réseaux sociaux. Les correspondances en Asie seront assurées par Singapour Airlines et par ses filiales Silk Air et Tiger Airways, qui desservent 90 destinations sur ce continent. Air Mauritius assurera les vols entre Singapour et Maurice ainsi que les vols régionaux entre Maurice et les destinations africaines et celles du sud-ouest de l'océan Indien. ☉

Les clés

L'île Maurice est une économie ouverte au commerce international. Ces dernières années, le pays a fait des efforts importants pour diversifier son économie très dépendante de la production sucrière pour se diriger vers une économie de connaissance s'appuyant sur la promotion de nouvelles technologies de l'information. Elle souhaite suivre le modèle de Singapour et miser sur quelques activités clés comme le trafic portuaire, la sous-traitance informatique et le tourisme. Son positionnement géographique est au carrefour des marchés africains et asiatiques. Elle est dotée d'un environnement stable qui lui permet d'attirer les multinationales en leur offrant des avantages fiscaux. Ce marché peut être pour vous, un marché test pour faire ses preuves avant de se lancer vers d'autres pays de la région. Il ne présente pas de difficulté particulière.

L'île Maurice est un membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) et de la Commission de l'océan Indien (COI). Le pays est également signataire des accords commerciaux bilatéraux. Maurice fait partie des pays Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) qui ont signé un accord de partenariat avec l'Union européenne (UE) en vigueur depuis 2003. Elle fait partie également du groupe des pays d'Afrique orientale et australe (AFOA). Quatre pays de cette zone ont signé un accord avec l'UE entré en vigueur en 2012. Depuis 1995, Maurice est membre de l'Organisation mondiale du commerce. C'est une île ouverte au commerce international et ne dispose pas de barrière commerciale.

1 LA RÉGLEMENTATION DES ÉCHANGES

Pour faire du commerce avec l'île Maurice, il convient d'établir une liste des produits autorisés, des produits contrôlés et ceux qui sont interdits.

Les formalités douanières

Toutes les déclarations de douane doivent être faites par voie électronique. Le guichet unique Tradenet permet aux entreprises de transmettre leurs déclarations et autres documents requis. Il permet également le paiement en ligne des droits de douane et des taxes ainsi que les demandes de licence d'importation et d'exportation.

La douane mauricienne comprend quatre circuits en fonction des contrôles effectués sur les marchandises ou les documents. Ainsi la couleur verte correspond à un contrôle rapide des documents ; le jaune exige une vérification des documents ; le rouge à une vérification et inspection des marchandises et le bleu signifie aucun contrôle préalable.

Les documents accompagnant les déclarations en douane

- La facture commerciale pro-forma en plusieurs exemplaires traduite en anglais.
- Un bon de livraison.
- Un certificat phytosanitaire pour les fruits, les légumes, les semences, et autres végétaux. Il est délivré par le service régional de l'alimentation.
- Un certificat sanitaire pour les viandes et les produits d'origine animale.

Les droits d'entrée à Maurice

Pour tous les produits, les droits de douane s'élèvent à 1 %. Pour les produits agricoles à 0,9 % et les produits non agricoles à 1,1 %. Pour connaître le tarif douanier applicable à vos produits, vous pouvez consulter en ligne sur la Market Access Database de la Commission européenne : http://madb.europa.eu/madb/datasetPreviewFormIFpubli.htm?datacat_id=IF&from=publi – puis sélectionner Maurice.

Source : OMC – examen des politiques commerciales 2014.

2 EMBALLAGE & ÉTIQUETAGE

L'étiquetage de vos marchandises destinées pour ce marché doit contenir les éléments suivants : nom du produit et nom de l'adresse du fabricant ; pays d'origine, la composition du produit et ses principaux ingrédients, son poids, son volume et sa quantité, les dates de fabrication et de péremption.

Pour les produits alimentaires, il faut mentionner les quantités ; le poids exact ; contenus ; date de production ; ingrédients et additifs ; date limite de consommation ; indication pour la conservation ; mode d'emploi. Ces étiquettes doivent être traduites en anglais et en français.

3 LOGISTIQUE ET DOUANE

Source : Doing Business database

Procédure à l'exportation	Nombre d'heures	Coût en dollars	À l'import	Nombre d'heures	Coût en dollars
Préparation des documents	9		Préparation des documents	9	
Dédouanement et inspection	48		Dédouanement et inspection	48	
Manutention portuaire		269	Manutention portuaire		294
Transport dans le pays		128	Transport dans le pays		166
Total	57	397	Total	57	460

4 MOYENS DE PAIEMENT

Les meilleures monnaies de facturation sont l'euro, le dollar et la livre sterling. Le virement SWIFT est conseillé car très utilisé.

Contacts clés

- <https://tradenetmns.mu/> Tradenet mauritius
- <http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/mauritius/> Doing business in Mauritius
- <http://www.mauritiustrade.mu/en/trade-agreements> Portail du commerce extérieur Maurice
- <http://www.mra.mu/index.php/import-export-others/import/controlled-goods> Liste des produits contrôlés
- <http://www.mra.mu/index.php/import-export-others/import/prohibited-goods> Liste des produits interdits
- <http://agriculture.gouv.fr/services-deconcentres> Pour le certificat phytosanitaire
- <http://www.mra.mu/index.php/faqs/custom> Administration de douane Maurice
- http://madb.europa.eu/madb/datasetPreviewFormIFpubli.htm?datacat_id=IF&from=publi Information en étiquetage et les droits de douane
- <http://www.globaltrade.net/search/service-providers.html?keyword=Mauritius&x=0&y=0> Faire des affaires avec l'île Maurice

Vers une diplomatie décentralisée

Si fueris Romae, Romano vivito more; si fueris alibi, vivito sicut ibi, ou littéralement : « Si tu es à Rome, vis comme les Romains; si tu es ailleurs, vis comme on y vit. ». Cette citation qui fait référence au voyage de Saint Augustin à Rome, pourrait s'appliquer à beaucoup de situations des plus diverses ou même controversées, mais également très pertinentes lorsque parallélisées à la diplomatie.

Le monde diplomatique est incarné par ces hommes et ces femmes qui évoluent au sein d'un pays d'accueil qui fréquemment ont des fondements historiques, culturels, politiques, administratifs ou coutumiers différents de ceux du pays d'origine des plénipotentiaires. Il est essentiel que les mandataires adaptent leur fonctionnement à l'environnement d'accueil et que leurs actions évoluent avec les mutations administratives ou politiques de l'Etat hôte.

Le système français et la propension d'accroître la décentralisation au sein de l'Etat unitaire est une particularité à laquelle il faut ajuster nos approches tant en matière de relations politiques bilatérales qu'en matière de relations économiques ou même consulaires. Du reste, l'article 1^{er} de la Constitution française fait déjà état du fait que l'organisation de la République française est décentralisée, cette décentralisation territoriale et fonctionnelle faisant naître des Personnes Morales qui sont des interlocuteurs non négligeables que nous devons intégrer dans notre relationnel.

Cet aspect des choses est encore plus vrai depuis le 1^{er} janvier 2016 ou la mise en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République). S'inspirant des succès des Länder allemands tels que la Bavière ou Bade-Wurtemberg ou madrilènes et catalans en Espagne, cette loi établit le fait que la France comprend aujourd'hui 13 régions dont 7 nouvelles régions aux compétences élargies.

Les régions étant désormais responsables de leur propre développement économique et investies de la compétence de soutien aux entreprises, il est évident qu'en matière de coopération économique, nous avons en face de nous de nouveaux acteurs influents qu'il faut absolument découvrir afin de parfaire nos relations. Ceci ajouté au fait que ces mêmes entités sont responsables de la formation et de l'aménagement de leur territoire fait que les ambassades sédentarisées dans le confort de la vie parisienne risquent fort de passer à côté de riches opportunités.



C'est dans cette optique que j'ai choisi de placer l'action de l'Ambassade de Maurice en France. Une relation bilatérale soutenue au niveau de Paris tout

en favorisant les interactions avec les régions de France en matière de développement économique, politique et consulaire.

Je suis conscient que cette approche sort quelque peu des sentiers usuels mais la logique des choses voudrait que la démarche soit simple et surtout très peu risquée. Il est donc de mon devoir de prendre mon bâton de pèlerin et de partir à la rencontre de nos nouveaux partenaires. ☺

Son Excellence Joël Rault

Ambassadeur de la République de Maurice en France,
<http://www.investmauriti.us.com/fr>

FOIRES ET SALONS

SECTEUR AGRICOLE & AGROALIMENTAIRE

FOOD AGRO AFRICA

Lieu : Nairobi (Kenya)
11/11/2016 au 13/11/2016
Secteur : produits agroalimentaire, gastronomie...
Site internet : www.expogr.com
Mail. : response@expogroup.net

FOOD AGRO AFRICA

Lieu : Dar es Salaam (Tanzanie)
25/11/2016 au 27/11/2016
Site internet : www.expogr.com
Mail. : response@expogroup.net

NAMPO HARVEST DAY

Lieu : Le Cap (Afrique du Sud)
29/05/2016 au 1/06/2016
Secteur : agriculture, pêche, sylviculture...
Site internet : www.grainsa.co.za
Mail. : enquiries@grainsa.co.za

AGRICULTURAL AND COMMERCIAL SHOW

Lieu : Lusaka (Zambie)
27/07/2016 au 1er/08/2016
Secteur : agriculture, sylviculture, pêche, horticulture...
Site internet : www.acsz.zm
Mail. : acsz@iconnect.zm

SECTEUR CONSTRUCTION

BUILD EXPO AFRICA

Lieu : Nairobi (Kenya)
6/05/2016 au 8/05/2016
Secteur : technique de construction, matériaux de construction...
Site internet : www.expogr.com
Mail. : response@expogroup.net

TOTALLY CONCRETE EXPO

Lieu : Le Cap (Afrique du Sud)
9/05/2016 au 11/05/2016
Site internet : www.hypenica.com
Mail. : info@hypenica.com

SECTEUR TOURISME

INDABA (TOURISM FAIR)

Lieu : Durban (Afrique du Sud)
7/05/2016 au 9/05/2016
Secteur : tourisme

Site internet : www.indaba-southafrica.co.za
Mail. : indaba@indaba-southafrica.co.za

SECTEUR BIENS D'ÉQUIPEMENT & BIENS DE CONSOMMATION

FOIRE INTERNATIONALE DE MADAGASCAR

Lieu : Antananarivo
19/05/2016 au 22/05/2016
Secteur : salon multisectoriel
Site internet : www.foire-internationale-de-madagascar.com
Mail. : premiereligne@moov.mg

TRADE FAIR & AGRICULTURAL EXHIBITION

Lieu : Maputo (Mozambique)
29/08/2016 au 4/09/2016
Secteur : salon multisectoriel
Site internet : www.ipex.gov.mz
Mail. : info@facim.org.mz

EAST AFRICA INTERNATIONAL TRADE

Lieu : Dar es Salaam (Tanzanie)
25/11/2016 au 27/11/2016
Novembre 2017
Salon multisectoriel
Site internet : www.expogr.com
Mail. : response@expogroup.net

INDUSMACH AFRICA

Lieu : Nairobi (Kenya)
18/05/2016 au 20/05/2016
Secteur multisectoriel
Site internet : www.expogr.com
Mail. : response@expogroup.net

AFRICA'S BIB SEVEN

Lieu : Le Cap (Afrique du Sud)
19/06/2016 au 21/06/2016
Secteur multisectoriel
Site internet : www.exhibitionsafrica.com
Mail. : admin@exhibitionsafrica.com

SECTEUR ÉNERGIE

POWER & ENERGY AFRICA

Lieu : Nairobi (Kenya)
12/05/2016 au 14/05/2016
Secteur : énergie renouvelable &

FOIRES ET SALONS EN AFRIQUE

conventionnelle
Site internet : www.expogr.com
Mail. : response@expogroup.net

AFRICAN UTILITY WEEK

Lieu : Le Cap (Afrique du sud)
17/05/2016 au 19/05/2016
Secteur : énergie renouvelable & conventionnelle
Site internet : www.spintelligent.com
Mail. : info@spintelligent.com

SECTEUR INDUSTRIE MINIÈRE

WAMPEx

Lieu : Accra (Ghana)
8/06/2016 au 10/06/2016
Secteur : industrie minière
Site internet : www.exhibitionsafrica.com
Mail. : admin@exhibitionsafrica.com

ELECTRA MINING

Lieu : Johannesburg (Afrique du Sud)
12/09/2016 au 16/09/2016
Secteur : industrie minière
Site internet : www.specialised.com
Mail. : info@specialised.com

SECTEUR SANTÉ

AFRICA HEALTH

Lieu : Le Cap (Afrique du Sud)
8/06/2016 au 10/06/2016
Site internet : www.informallifesciences.com
Mail. : info@lifesciences-exhibitions.com

NATIONS ÉMERGENTES

REVUE DE COMMERCE INTERNATIONAL

www.nations-emergentes.org
NUMÉRO 28 | MAI 2016

Liste de nos Partenaires

Foire internationale de Madagascar.....www.foire-internationale-de-madagascar.com
Chinafrica<http://chinafrica.info/>
BPMLwww.e-cybercity.mu
Institut Mandela.....www.facebook.com/Institut-Mandela-740367082666282/
Office de Tourismewww.tourism-mauritius.mu

Maurice

C'est un plaisir

